

Orme liège

Ulmus thomasii



Régions administratives où l'espèce pourrait être observée :
06, 07, 13, 14, 15, 16





Orme liège

Ulmus thomasi



- A:** Arbre feuillu qui peut atteindre 25 m de haut et 75 cm de diamètre. Le tronc ne se subdivise que près du sommet. Son écorce est gris foncé, teintée de rouge, avec des crevasses profondes.
- B:** Les branches principales sont courtes et couvertes de crêtes liégeuses.
- C:** Les feuilles sont simples, ovales, doublement dentées, terminées en pointe. Elles mesurent de 4 à 16 cm de long et de 2 à 8 cm de large. Elles sont vert foncé et luisantes sur le dessus, légèrement pubescentes en dessous, et elles arborent des nervures droites.



- Croît principalement dans les milieux ouverts, comme les bordures des champs et des routes, les affleurements, les escarpements et les dallages de calcaire, de dolomie ou de marbre.



- Il est possible de l'observer toute l'année.

Si vous **observez cette plante**, informez-vous des mesures de protection touchant cette espèce qui sont disponibles sur la fiche descriptive complète. Veuillez signaler votre observation au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) :

Québec.ca/centre-donnees-especes

